

## Retour de question de la liste Évreux Ensemble (PS/EELV/PCF/Radicaux de Gauche)

conduite par Timour VEYRI

**Avez-vous connaissance du cadre légal existant en France en matière d'égalité entre les femmes et les hommes et son application particulière pour la politique de la ville ?**

Oui, les quartiers concernés par ce qu'on appelle la "politique de la ville" (Madeleine, Navarre, Clos au Duc, Nétreville) feront naturellement l'objet d'un soutien renforcé pendant notre mandat. Notre équipe s'attachera également à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes au centre-ville ou à Saint-Michel, car les enjeux sont là aussi et il ne faut pas l'oublier.

Mais pour en revenir à ce qu'on appelle les "quartiers politique de la ville", nous souhaitons travailler main dans la main avec les services de l'État pour amplifier le travail en matière d'égalité femmes/hommes. Nos axes phares sont là. Ils s'appellent : entrepreneuriat ; sécurité urbaine ; mixité dans l'espace public ; accès à la santé et aux dispositifs de prévention ; accès aux transports et facilitation de la mobilité ; lutte contre les violences intrafamiliales ; formations dédiées intégrant les spécificités d'un public vulnérable ; garde d'enfant et articulation des temps de vie ; lutte contre l'illettrisme des femmes, etc. Nous avons de grands chantiers et d'immenses espoirs pour le prochain mandat.

**2. Avez-vous l'intention de faire un diagnostic préalable sur la question de l'égalité entre les femmes et les hommes sur votre territoire ? En tenant compte des dimensions interne (politique RH) et externe (politiques publiques) ?**

C'est une obligation légale qu'il faut saluer. C'est pourquoi, nous remplirons celle-ci de manière très précise. La loi de 2014 implique en effet que les collectivités de plus de 20 000 habitants examinent la situation en matière d'égalité femmes/hommes dans ses services autant que dans ses missions en direction de la population.

Or, force est de constater qu'à ce jour, le bilan d'Évreux, à la ville comme à l'agglomération, est faible sur le second volet. Il n'y a pour ainsi dire eu aucune communication sur le sujet alors que, pour une mairie, *éclairer* permet souvent d'*entraîner*.

Notre action sera donc volontariste : transparence totale dans l'exercice des responsabilités, égalité dans l'accès des services publics, relais des messages d'égalité par la

communication locale sont quelques uns de nos engagements. L'égalité entre les femmes et les hommes est un principe qui n'a de sens que transformé en actes concrets.

**3. Que pensez-vous du principe de budget *genré* ? Pourriez-vous le mettre en place à Évreux ?**

C'est un sujet important, présenté à tort comme une question technique. En réalité c'est un levier puissant pour « *intégrer le genre et l'égalité en transversal* » dans toutes les compétences d'une municipalité ...ou même d'un État !

Au niveau municipal, je considère avec mon équipe que c'est une formidable opportunité et je souhaite par conséquent l'intégration de cette démarche à chaque prise de décision relative au budget. Pour chaque projet, nous nous poserons cette question simple : « *l'adoption de cette mesure ou la mise en place de cette action impactera-t-elle positivement ou négativement la vie quotidienne des Ebroiciennes ?* » Ce un réflexe nous permettra, pour chaque délégation (transports, sécurité, logement, urbanisme, enfance, jeunesse, etc.), d'appuyer le combat pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

En tant que candidat de la gauche et des écologistes, je ne veux pas attendre l'an 2119 pour faire vivre à Évreux une société égalitaire. Le droit des femmes, ce n'est pas juste le 8 mars et le 25 novembre - même si bien sûr ces dates constituent des repères utiles et importants. L'égalité, c'est toute l'année !

**4. Pouvons-nous imaginer la désignation d'un.e élu.e référent.e égalité femme homme au sein de la municipalité ?**

C'est une évidence ! Alors oui, je l'annonce ici : notre équipe comportera un.e élu.e dédié à l'égalité femmes-hommes. Je veillerai tout particulièrement à ce que l'égalité ne soit pas un « sujet de femmes » relégué aux questions dites sociétales mais bien une délégation puissante, importante et compétente. L'égalité femmes hommes et la promotion des droits se retrouve dans toutes les missions d'une ville : enfance, seniors, jeunesse, transport, urbanisme, culture, santé, etc. Elle sera donc portée de manière transversale. Et avec force.

**5. Connaissez-vous la proportion de femmes et d'hommes dans le personnel municipal ? Si l'on applique l'index de l'égalité (décret du 8 janvier 2019) des entreprises à la municipalité, connaissez-vous la proportion de femmes dans les 10 plus hauts salaires ?**

Bien entendu ! C'est une obligation légale : un rapport sur l'égalité femmes-hommes à la ville d'Évreux est rendu public chaque année avec le budget communal. Celui de 2017 nous permet de dresser un état des lieux de la situation : les femmes représentent 61 % des agents titulaires et 48 % des non-titulaires. Sur les 15 plus hauts cadres de la ville, 7 sont des femmes. C'est, l'un des importants legs de la Gauche aux responsabilités.

Mais il faut aller plus loin. Je veux que les Ébroïciennes et les Ébroïciens puissent s'emparer de ces questions dans le débat public. Dans cette perspective, la transparence est le levier indispensable de tout combat politique. Aujourd'hui, les séances du Conseil municipal ne sont même pas retransmises en direct sur internet ! Demain, je souhaite faire d'Évreux un leader de l'*open data* en Normandie. Ainsi, l'ensemble des données sur l'égalité femmes/homme relevant de notre compétence seront désormais en ligne : temps partiel, recours à la formation continue, CDI, primo-nominations, promotions, encadrement, concours, ...

**6. Envisagez-vous d'agir via la formation des personnels municipaux en contact avec les enfants pour lutter contre les stéréotypes de genre ? Si oui, pouvez-vous précisez vos actions de formation ?**

Je vous renvoie à mes réponses à la question n°9.

**7. Quelles mesures pouvez-vous proposer pour améliorer les déplacements des femmes le soir ?**

Je pense d'ores et déjà développer les services de transports publics en bus le soir ; et je souhaite préciser que comme souvent en matière d'égalité, c'est une mesure qui profitera aux deux sexes et pas uniquement aux femmes !

Nous pourrions naturellement imaginer une navette gratuite complémentaire aux réseaux de bus actuels. Enfin, je souhaite que la police municipale soit sensibilisée et formée aux

insécurité en ville et sache mieux accompagner les usagères et intervenir face aux incivilités ou cas de délinquance visant les femmes le soir.

**8. Pensez-vous que l'espace public ébroïcien est adapté aux femmes ? Si tel est le cas, quels sont les arguments en faveur de cette affirmation ? Si ce n'est pas le cas, quelles sont vos propositions pour changer cela ?**

Il y a de grosses améliorations à apporter en la matière. Pourquoi certains cafés seraient-ils uniquement utilisés par les hommes ? Pourquoi les activités proposées aux petites filles comme aux femmes ne seraient-elles pas davantage accessibles et les parcours pour s'y rendre, sécurisés ? Par ailleurs : les éclairages sont-ils suffisants ? Les femmes doivent-elles se poser ce type de question avant de se rendre au sport, au cinéma, au marché ou à la gare ? Hélas, je sais que c'est encore le cas.

Soyons clair : la situation n'est pas satisfaisante, et l'équipe actuelle, malgré un travail certain des agents de l'agglomération et de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité, n'a pas voulu s'engager réellement sur ces sujets. Or, Évreux est une magnifique communauté humaine. Elle mérite un maire dévoué pour améliorer le quotidien des Ébroïciennes.

**9. En matière de politique jeunesse et de petite enfance, est-il prévu d'intégrer une composante genre ? Si oui, laquelle ?**

Votre question l'indique implicitement : bien souvent, les premières vigies, les premiers relais de l'égalité entre les femmes et les hommes sont les agents publics. Les services publics fournissent des services au public, comme leur nom l'indique : ils sont, aussi, des messagers de la République et de ses valeurs fondamentales. Et je souhaite en profiter pour les saluer ici et leur dire notre reconnaissance.

Évidemment, il ne sera pas acceptable que les professionnel.le.s de l'enfance/jeunesse véhiculent – même involontairement –, des stéréotypes ou des discriminations, qu'ils soient de nature sexiste ou homophobe. Pour cela, les outils sont là. Ainsi, la directrice d'école Nathalie Lagouge que j'ai la chance d'avoir à mes côtés sur la liste que nous conduisons a-t-elle beaucoup travaillé sur ces sujets à La Madeleine. Les personnels communaux (centre de loisirs, ATSEM, personnels du midi...) doivent être formés à ce sujet.

Nos agents sont également aux premières loges pour détecter les violences intra familiales, et leurs conséquences pour les enfants. Il est donc primordial que les professionnel.le.s sachent repérer, accompagner, orienter et prévenir ces phénomènes !

Les formations en ce sens seront renforcées et un annuaire interne à la ville d'Évreux pour savoir comment réagir face à ce type de situations sera créé.

**10. Dans le cadre des rénovations des écoles primaires, envisagez-vous d' agir sur les aménagements des cours d'école ? Comment ?**

Il est bien connu par tous les professionnels que les filles et les garçons n'utilisent pas l'espace de la même manière : les filles sont encore trop souvent coincées dans un espace de la cour tandis que les garçons occupent l'espace central, bougent, crient, jouent au football... Lors du prochain mandat, nous avons décidé de "mettre le paquet" sur les écoles : ce doit être l'occasion d'intégrer dans celles-ci cette dimension de l'égalité entre les femmes et les hommes à ce stade, si important, de l'enfance.

Lorsque des rénovations auront lieu, un diagnostic genré sera donc appliqué. Il en va de même d'ailleurs pour l'implantation des agrès de *street work out* pour adultes dans les quartiers : je regrette que l'équipe actuelle n'ai pas veillé à ce que les femmes puissent s'y projeter (on sait qu'elles utilisent plus les appareils de type elliptique et moins les agrès). Il en va également de même pour les jeux et cours des accueils périscolaires et maisons de la petite enfance... Enfin, je dois préciser qu'en cohérence avec le reste de notre projet pour faire d'Évreux la ville-modèle de l'écologie en Normandie, nous veillerons à ce que les cours d'école soient beaucoup plus vertes et exemptes de composants chimiques (plastiques, pétroles) nocifs pour les enfants. C'est le sens de notre projet de création « d'école oasis » végétalisées pour améliorer le bien-être des enfants et des équipes enseignantes.

**11. Pouvez-vous vous engager pour garantir une communication municipale non genrée (C'est-à-dire avec un vocabulaire, des images et des contenus qui ne véhiculent pas de stéréotypes sur les rôles et fonctions sociales des femmes ?) ? Sur quelles bases ?**

C'est une question très importante que vous soulevez. Je suis en effet régulièrement frappé de la communication du maire conservateur sortant, notamment à travers le magazine municipal : les chefs d'entreprise sont des hommes, les auxiliaires de puéricultrices sont des femmes ! L'une des membres de mon équipe concernée par le sujet me faisait également remarquer que dans la bouche du candidat populiste, on entendait régulièrement parler indistinctement des « infirmières »...

Pour ma part, je viens d'une famille profondément féministe. Ce combat est au cœur de mon identité et demain, je souhaite une ville exemplaire sur le sujet.

**12. En matière d'emploi, comptez-vous conserver les dispositifs d'aide à l'entrepreneuriat au féminin existants à l'agglomération ?**

Les dispositifs comme le bus de l'emploi, les permanences d'accès aux droits, le soutien apporté à la mission locale ou les séquences de sensibilisation à l'entrepreneuriat féminin sont primordiaux. Nous les maintiendrons et en évaluerons la portée et l'efficacité pour les améliorer, le cas échéant.

**13. Comment intégrez-vous l'inégalité femme homme, en particulier dans la prise en compte des familles mono-parentales (essentiellement des femmes), dans les politiques « logement » de la ville ?**

C'est un combat essentiel. Certes, les questions de logement relèvent des compétences de l'État en lien avec les bailleurs sociaux. Cependant la ville peut influencer l'établissement des priorités en termes de public accueilli.

Les services de l'État, via le travail de la délégation aux droits des femmes, ont déjà fait en sorte que les femmes victimes de violences et les femmes vulnérables soient prioritaires. Nous veillerons à aller dans ce sens dans la limite de nos prérogatives sans léser les autres publics.

Cependant je souhaite vous rappeler qu'en fonction de l'engagement de la ville auprès des bailleurs (octroi du terrain, subvention, garantie financière, ...) nous avons des places réservées (quotas) auprès d'eux pour proposer des candidats locataires en fonction de leur situation, condition de revenu etc. Il ne faut négliger aucun public (personnes handicapées, personnes âgées, personnes vivant dans un habitat insalubre, etc. ) et je veillerai à ce que les élus en charge de ces dossiers soient sensibilisés à ces questions.

Concernant précisément les prérogatives municipales en termes de monoparentalité, nous développerons radicalement les modalités de garde disponibles pour permettre aux femmes, majoritairement cheffes de famille en situation monoparentales, mais aussi aux couples, ou aux parents divorcés ou aux personnes travaillant avec des horaires atypiques, de pouvoir se reposer sur une garde d'enfant efficace.

**14. Une loi anti-harcèlement (entrée en vigueur en août 2018) existe. Connaissez-vous les statistiques qui s’y rapportent à Evreux ? Savez-vous si une formation spécifique de la police municipale en matière de lutte contre les violences sexistes et l’égalité a été mise en place par l’équipe précédente ? Pour votre part, envisagez- vous de former votre police ?**

Aujourd'hui, il faut savoir que les données de la police municipale sont dévoilées dans le cadre des CLSPD uniquement mais ne sont pas publiées. Les chiffres ne sont donc pas public. Dans le même temps, l'État la plus grande difficulté à travailler avec la ville d'Évreux, ce qui nuit à la bonne collaboration entre les services de sécurité. Voilà pour le constat.

Alors comment faire ?

Aujourd'hui, le maire d'Evreux désorganise l'ensemble des dispositifs de sécurité locaux sans assurer ses propres responsabilités. Je souhaite que nous fassions exactement l'inverse. Je serai un maire qui soutiendra l'Etat et prendra à bras-le-corps les missions qui lui reviennent pour autant. J'ai été conseiller du Ministre de l'Intérieur. Je suis convaincu qu'il est important de faire confiance aux professionnels du Ministère de l'Intérieur. En revanche, je souhaite que la ville puisse se concentrer sur la formation du personnel concerné, sur l'identification des problèmes et sur l'accompagnement dans les situations les plus difficiles.

Comme je m’y suis engagé le 25 novembre dernier (*n.d.l.r : à l'occasion de la Journée mondiale ONU pour l'élimination des violences faites aux femmes*) je propose que nous encourageons également les Ebroïciennes au dépôt de plainte dans des lieux où elles se sentent suffisamment sécurisées pour pouvoir se confier en confiance. Ce travail devra naturellement être mené en collaboration avec la police nationale. Concernant plus précisément le harcèlement de rue : il est intolérable et nous mettrons tout en œuvre pour que les ébroïciennes se sentent en sécurité, y compris les solutions les plus innovantes permises par le développement des applications numériques.

**15. Comment comptez-vous financer les associations dans le domaine des droits des femmes et à quelle hauteur ?**

Je vais exceptionnellement employer un jargon en parlant d' « ega-conditionnalité » : c'est-à-dire que nous veillerons à octroyer des subventions à des structures (y compris hors droits des femmes) si elles s'engagent à *évaluer* l'action entreprise en direction des femmes et des filles ou qui pensent leurs actions en fonction de ce public. Par exemple, pour une association sportive : veille-t-on à faciliter l'accès à la pratique sportive par le public féminin, etc ? Pense t-on à contourner les freins subis par le public féminin (horaires, contenu, articulation des temps de vie, ...) ?

Selon moi, il sera également primordial de renforcer le soutien accordé aux associations d'accès au droit, de santé, d'insertion des filles via le sport et la culture et enfin de lutte contre les violences conjugales.

**16 Avez-vous une mesure phare à proposer de nature à favoriser localement l'égalité des femmes et des hommes ? Si oui, laquelle ?**

Plus qu'à des mesures spectaculaires, je crois à une politique au long cours. Plutôt que de briller par des mesures phares, je veux avancer en posant des repères. C'est ainsi que nous avons bâti le programme d'Évreux Ensemble. C'est ainsi que nous ferons d'Evreux, demain, une ville modèle de l'égalité femmes/hommes.